

Tarifs Innoparc 2018

	Tarifs Pépinière*	Tarifs Hôtel**
Poste de travail partagé en open-space	30	60
Poste de travail individuel en open-space	50	100
Bureau 15 m ²	100	200
Bureau 25 m ²	200	300
Atelier 50 m ²	300	350

Loyers mensuel charges comprises en € TTC

*entreprises de - de 3 ans ou membres de la SCAE Kanopé

** entreprises de + de 3 ans sous réserve d'éligibilité

Services inclus :

- Accès Internet par Hot-Spot Wi-Fi (ADSL 20 Mo partagé / FO 100 Mo en projet)
- Réception du courrier / boîte aux lettres individuelle
- Sanitaires avec accès handicapés
- Deux salles de réunion/formation (16 et 40 pers.) équipées de vidéo-projecteurs VGA/HDMI
- Accès sécurisé 24H/24 et 7J/7
- Espace détente/caféteria
- Parking

Services optionnels :

- Accès internet sécurisé SDSL 20 Mo (forfait raccordement 50€)
- Imprimante/scanner A4 en réseau (forfait 1000 copies offert)

Location de salles :

	1/2 journée	Journée
Salle de formation (max 60 pers.)	100	200
Salle de réunion	50	100
Bureau Soho Solo '	30	65

Les entreprises hébergées à Innoparc ainsi que les membres de Kanopé peuvent utiliser librement les salles pour un usage ponctuel. Elles bénéficient d'une réduction de 50% sur ces tarifs pour un usage faisant l'objet d'une facturation (formation, atelier, ...)

Modalités pratiques :

Innoparc est destiné prioritairement aux projets de création, notamment dans le e-commerce, aux activités innovantes et de services aux entreprises. Les demandes d'hébergement doivent être validées par l'équipe de Gers Développement. Un dossier de présentation pourra être demandé aux porteurs de projets et le cas échéant une présentation devant le comité de sélection pour les demandes d'installation en pépinière.

Les créateurs et entreprises hébergés signent une convention d'occupation temporaire de 24 mois renouvelable et résiliable par les deux parties sur simple préavis de un mois.